

## *MISSION PRÉSIDENTIELLE*

### **Accord de siège entre l'Etat du Koweït et le CICR**

Un accord de siège a été signé, le 30 octobre 1991, entre S.E. Cheikh Salam Al-Sabah, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, et M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, en vue de l'ouverture d'une délégation régionale du CICR pour la péninsule Arabique. La délégation dont le siège sera à Koweït-City couvrira outre le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis, Oman, le Qatar et le Yémen. L'accord entrera en vigueur dès sa ratification par le Conseil des ministres du Koweït.

La réalisation de cet accord s'est inscrite dans le cadre d'une mission officielle que le président du CICR a effectuée du 28 au 30 octobre 1991, sur invitation de l'Etat du Koweït. A cette occasion, M. Sommaruga a eu des entretiens avec les plus hautes autorités de l'Etat, S.A. Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, Emir du Koweït, S.A. Cheikh Saad Al-Abdullah Al-Salim Al-Sabah, Prince héritier et Premier ministre, S.E. Cheikh Ahmad Hamoud Al-Sabah, ministre de l'Intérieur, S.E. Ali Al-Seif, vice-ministre de la Santé, S.E. Ghazi Obeid Al-Summar, ministre de la Justice, et le ministre des Affaires étrangères.

Les entretiens ont porté spécialement sur les problèmes humanitaires consécutifs à la guerre du Golfe, notamment la question du traitement de personnes détenues au Koweït, celle des militaires et civils koweïtiens disparus durant l'occupation du Koweït et éventuellement détenus en Irak. Le président a également abordé avec ses interlocuteurs la question de la contribution financière au CICR de l'Etat du Koweït.

M. Sommaruga a également visité le siège du Comité national pour les affaires des prisonniers de guerre et des disparus (CNAP) et il a

rencontré les dirigeants du Croissant-Rouge koweïtien, le D<sup>r</sup> Abdulaziz Al-Sagher, président, et le D<sup>r</sup> Hamoud Al-Barges, Secrétaire général, avec qui il s'est entretenu des activités du CICR, des prochaines réunions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la question de l'appui financier du Croissant-Rouge koweïtien au CICR.

---

## *NOUVELLES DU SIÈGE*

### **Elections**

Lors de sa séance du 12 décembre 1991, l'Assemblée du Comité international de la Croix-Rouge a réélu **M. Cornelio Sommaruga**, en fonction depuis mai 1987, à la présidence du CICR pour une durée de quatre ans.

Dans la même séance, l'Assemblée du CICR a élu **M. Pierre Keller** au poste de vice-président non permanent, en remplacement de **M. Maurice Aubert**. Celui-ci a été réélu Membre du CICR pour un quatrième mandat, de même que M. Rudolf Jäckli.

**M<sup>me</sup> Anne Petitpierre**, **M<sup>me</sup> Liselotte Kraus-Gruny** et **M. Paolo Bernasconi** ont été réélus Membres du CICR pour un deuxième mandat.

Pour leur part, **M. Hans Haug** et **M. André Ghelfi**, qui quittent le Comité pour limite d'âge après respectivement dix et sept ans de fonction, ont été élus Membres honoraires du CICR.

L'Assemblée a également pris connaissance avec grande satisfaction de l'élection par le Conseil des Délégués, le 30 novembre dernier à Budapest, de M. Maurice Aubert en tant que Président de la Commission pour la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix en remplacement de M. Alexandre Hay.

---